



**FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL
COMMISSION FEDERALE DES ARBITRES
DIRECTION TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE**

**EXAMEN FEDERAL 2016-2017
POUR LE TITRE
D'ARBITRE FEDERAL FEMININ 2
DE JEUNE ARBITRE FEDERAL**

DISSERTATION GENERALE SUR 20
(45 minutes en JAF – 1 heure en Féminin)

Sujet :

Prévention, dissuasion, sanction : un triptyque important dans l'activité d'un arbitre. Quel équilibre un arbitre doit-il trouver pour optimiser sa performance ?

EXEMPLE DE CORRIGE

La direction d'une rencontre impose à l'arbitre l'utilisation de moyens différents dans leur nature pour obtenir une performance aboutie. On peut faire le parallèle avec les stratégies que l'on peut utiliser en médecine pour soigner une maladie. Les traitements des maladies difficiles à guérir basés sur l'utilisation d'un seul médicament sont de moins en moins utilisés, à la place on utilise des traitements qui, en parallèle, nécessitent plusieurs principes actifs. Une des raisons principale est d'éviter que les bactéries ou les virus ne développent des adaptations à une molécule et deviennent résistants. En matière d'arbitrage, en utilisant qu'une seule démarche

pour gérer un match, il est bien évident que l'on s'exposerait à d'évidentes difficultés. Si la fonction première d'un arbitre est de sanctionner, nous verrons dans ce qui suit comment il doit accompagner son rôle premier en utilisant sa capacité à prévenir ou encore à dissuader les joueurs de commettre des fautes.

Un arbitre sanctionne extrêmement rarement avant une rencontre, en général c'est après le coup d'envoi qu'il est vu dans son rôle habituel. Même s'il est bien évident qu'on le voit souvent dans le registre sanction avant de voir son rôle dans les domaines de la prévention ou de la dissuasion, nous commencerons par évoquer le thème de la dissuasion. C'est dans ce domaine que la personnalité que dégage l'arbitre est la plus importante. La personnalité peut, certes, apparaître auprès des clubs, des joueurs, des dirigeants dès la première rencontre arbitrée où leur équipe est présente mais, la plupart du temps, elle apparaîtra plus nettement au fil des rencontres. En fonction des arbitrages réalisés, l'arbitre va petit à petit se construire une image auprès des clubs, image qui va être à l'origine d'une certaine dissuasion. Dès la désignation publiée, les clubs sauront à quel arbitre ils vont avoir à faire, cela peut être très dissuasif. Si nous venons d'envisager une dissuasion au sens large du terme, il ne faut pas pour autant oublier la dissuasion plus ponctuelle qui se manifeste autour d'une action de jeu bien précise. La personnalité de l'arbitre va toujours être influente mais, dans ce cas, sa présence à proximité de l'action est fondamentale. Il peut accompagner sa présence physique d'une présence de la voix, montrant qu'il est très bien placé pour apprécier l'évolution du jeu et des joueurs. La présence de la voix doit être utilisée de manière parcimonieuse. Il n'est pas concevable d'entendre un arbitre en permanence dire : « Sans faute ! Sans les mains ! ». Il ne serait plus crédible, son image serait atteinte, la perception de son arbitrage serait beaucoup trop monolithique.

La prévention est le secteur où l'arbitre peut faire ressortir une certaine pédagogie. Elle peut s'exercer dans une rencontre mais aussi en dehors. En effet, cela peut être dans des discussions assez générales, pas nécessairement contextualisées à un fait de match, avant ou après la rencontre que l'arbitre pourra prévenir d'éventuels actes répréhensibles. Sa capacité à expliquer les lois du jeu, sa capacité à faire comprendre les marges d'appréciation que possède l'arbitre et, par le fait, celles qu'il ne possède pas sera appréciée. La prévention s'exerce aussi pendant le cours du match. Elle s'effectue souvent à des moments où le jeu est arrêté. Par exemple sur les coups francs avec formation d'un mur : on demande aux arbitres de bien montrer aux défenseurs qui forment le mur que la protection du visage avec les bras est acceptée mais qu'elle ne saurait être le prétexte pour que l'on dévie un ballon passant juste au-dessus de la tête, ballon qui a toutes les chances d'atteindre le cadre formé par les montants. De la même façon, sur un coup de pied de réparation, les arbitres font beaucoup de prévention pour que les joueurs n'entrent pas dans la surface de réparation ou bien ne s'approchent pas à moins de 9,15 mètres du ballon avant qu'il soit botté. Dans le cours du jeu, la prévention est plus difficile à décrire car les situations sont nettement moins normalisées que pour ces deux cas que nous venons

de voir. Cette action de prévention peut aussi intervenir sur d'autres situations arrêtées qui laissent aux arbitres un peu de temps pour se faire comprendre.

Le dernier secteur que nous évoquerons est celui de la sanction. C'est le plus classique pour un arbitre, le plus attendu aussi pour les joueurs, les dirigeants et les spectateurs. Dans ce registre, nous nous contenterons de rappeler que la cohérence dans les sanctions est essentielle. Cette cohérence est tout d'abord jugée sur une rencontre. Pour deux fautes similaires, l'arbitre a-t-il pris deux décisions similaires ? Bien sûr, le débat sera toujours posé sur la comparaison des deux actions qui, pour les uns, sont tout à fait comparables alors que pour les autres, elles ne le sont pas vraiment. Toutefois, ce débat fera parler l'ensemble des protagonistes et des observateurs de la rencontre mais il ne ternira que très rarement l'image de l'arbitre. Par contre, un manque de cohérence sera perçu immédiatement comme une injustice et aura sur le champ des conséquences sur le respect dû aux décisions de l'arbitre. Ensuite, il est important que les arbitres qui officient dans différents stades et à différentes périodes des compétitions soient aussi cohérents dans l'ensemble de leurs sanctions. Cette cohérence est plus difficile à obtenir malgré les consignes données, malgré les stages de formations proposés au cours de la saison. Les sanctions sont sujettes à être modulées de façon tout à fait naturelle : les contextes des rencontres sont différents, les personnalités des arbitres doivent aussi pouvoir s'exprimer. Toutefois, il est essentiel que les arbitres connaissent les incontournables, ce nombre réduit de situations où quel que soit le contexte du match, quelle que soit la personnalité de l'arbitre, la sanction va tomber inéluctablement. Ce côté inéluctable nous ramène au thème de la dissuasion qui agit en amont de toutes les rencontres.

Les trithérapies ont prouvé leur efficacité ces vingt dernières années dans la lutte contre le sida. À nous arbitres de transposer cela et d'user avec intelligence du triptyque formé par la prévention, la dissuasion et la sanction pour faire des rencontres des moments de plaisir partagé sur le rectangle vert.